

Bureau Exécutif FFVoile : 25 mai 2012

Relevé de décisions

Pour consulter tous les documents : http://wss.ffvoile.org/be_ca

Présents : JP CHAMPION – JC MERIC – D TINCELIN – H BACCHINI – JP CHURET - J KERHOAS – N PEBEREL – C PEYRAS – P GOUARD – E MARLIOT – JC COUR – MT LANNUZEL JOURDAS – JL DENECHAU – J CATHELINÉAU – B DAVID – M BOUVET – S LASSEAUX – JL PAULOU – P DELHAYE – JP LOSTIS
Excusés : C FOURICHON – H GIRAUD – O BOVYN -

1 VIE FEDERALE

1.1 Approbation du relevé de décisions du Bureau Exécutif du 17 avril 2012.

Décision 1

- Reporté au prochain BE.

1.2 Point sur l'Assemblée Générale électorale de décembre 2012, et date de l'AG Ordinaire 2012.

Suite à une nouvelle rencontre avec le Directeur des Sports il apparaît souhaitable d'avancer la date de la prochaine AG électorale de la fédération afin de pouvoir valider dans les meilleurs délais la convention pluri annuelle de la FFVoile avec l'Etat (subventions / cadres techniques mis à disposition ...).

Analyse des avantages et inconvénients résultant de l'organisation de 2 AG (contenu / organisation / budget ...).
Réflexions et échanges concernant les modalités de mise en place.

Décision 2 Vote CA

- Proposer au prochain CA d'organiser une AG électorale en décembre (9/12/2012), et une AG ordinaire en mars 2013 (23/03/2012). Le BE décide par ailleurs, exceptionnellement, la prise en charge à hauteur de 50% du déplacement des représentants de ligue présents à l'Assemblée Générale électorale.

1.3 Point sur les licences au 24/05/2012.

Info Comparaison sur un an, de date à date : Licences Jeunes + 0,6% - Licences Adultes : - 1,8%

1.4 Point sur l'évolution des licences de ces 5 dernières années.

Info Evolution ligue par ligue de 2006 à 2011 : présentation des chiffres sur le site fédéral.
L'analyse de ces chiffres sera faite lors du prochain BE.

1.5 Point sur les logos et chartes graphiques.

Info Suite à la décision qui a été prise de lancer la démarche de rénovation de la charte graphique, 3 sociétés ont été interrogées.

Retour demandé pour le 11 juin (présentation en BE le 13 juin).

Mise en application prévue pour le salon nautique.

La réunion du groupe de travail assurant le suivi de ce projet est prévue le 11 ou 12 juin.

1.6 Plan de communication Fairedelavoile.fr

Info Point d'étape sur les développements en cours : insertions publicitaires / Référencement Internet / Communication terrain / Autres opportunités.

1.7 Bilan à fin 2011 des différentes expérimentations Haute Normandie (Passeports avec une formule objectif différente et licences clubs avec le forfait).

Info La fédération a conclu, en 2009, une convention avec la Ligue Régionale de Haute-Normandie ayant pour objet la mise en place d'une expérimentation concernant la délivrance des licences club et du passeport Voile régionalisé, dans le ressort territorial de la Ligue.

Présentation du bilan positif de cette opération dont le terme est fixé à fin 2012, et des évolutions possibles de ce "contrat de progrès" dont il faut prévoir dès maintenant les modalités.

	<p>Echanges concernant les principes de fonctionnement, et les perspectives d'élargissement à d'autres régions.</p>
1.8	<p>Convention d'objectif 2012 et nouveau Budget prévisionnel 2012.</p>
Info	<p>La présentation de la CO s'est déroulée dans de bonnes conditions. Il en résulte néanmoins une baisse officielle de 2,38%, hors dotations exceptionnelles, et conservation du solde positif de la subvention accordée pour le déplacement de Perth.</p> <p>Echanges concernant l'organisation de l'étape de la World Cup (Hyères) suite à la désignation du Kite Surf comme série olympique, et la délégation accordée à la FFVL.</p>
Décision 3	<p>➤ <i>Prendre l'avis du CDES de Limoges sur les actions à mener pour résoudre ce problème.</i></p> <p>Présentation des prévisions de licences 2012, et du budget général 2012 révisé : produits / investissements / charges, et commentaires sur les variations prises en compte.</p>
Décision 4	<p>Le BE adopte à l'unanimité le budget prévisionnel corrigé qui s'équilibre en Dépenses/Recettes de Fonctionnement à 11 291 000 € et Investissement à 862 000 € qui seront soumis au vote du CA du 14 Juin 2012.</p> <p>Le budget 2012 devrait être en équilibre, et permettre de financer la mise en place de la charte graphique.</p> <p>Evocation du problème de financement de l'étape de la world Cup (Hyères) : accord de principe mais pas de confirmation officielle sur le montant de la part de TPM.</p>
Décision 5	<p>➤ <i>Une réunion est prévue entre les Départements Développement, la MFE, et le service Comptabilité, avant le 14 juin, pour finaliser les modalités de gestion de la ligne "Formation de formateurs".</i></p> <p>Commentaires sur le développement de la boutique du Département Développement et sur les évolutions possibles.</p>
1.9	<p>Prix des licences 2013.</p>
Info	<p>Présentation des éléments à prendre en compte pour définir le prix de la licence 2013 (inflation / prestations supplémentaires ...).</p> <p>Echanges concernant le supplément de 2€, destiné à assurer une couverture assurance RC élargie des plaisanciers.</p>
Décision 6	<p>➤ <i>Décision reportée au prochain BE.</i></p>
1.10	<p>Communication : présence de la FFVoile avec ASO sur le village du Tour de France à la voile (et simulateur).</p>
Info	<p>La FFVoile est sollicitée pour être présente dans le village du TFV, et réaliser des animations.</p> <p>Présentation des enjeux et contraintes liées à la mise en place de cette opération : gestion du stand (personnel / décoration) - outils d'animation (contenus pédagogiques ...) - frais de fonctionnement ...</p>
Décision 7	<p>➤ <i>Participation de la FFVoile au TFV.</i></p> <p><i>Mise en place d'un groupe de travail pour assurer la mise en place de cette opération.</i></p>
1.11	<p>Dérogation concernant les cartes de publicité pour les bateaux « sdco Rhône Alpes »</p> <p>Demande d'extension de la dérogation déjà accordée à la Ligue Rhône Alpes, pour qu'elle soit applicable quelque soit la tranche d'âge des utilisateurs, et notamment pour les plus de 18 ans.</p>

Décision 8	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Accord pour l'extension de cette dérogation aux plus de 18 ans.</i>
2	VOILE LEGERE
2.1	Point d'étape sur le document : Eléments de réflexion pour une évolution des Championnats de France à partir de 2013.
Info	<p>Rappel des phases de préparation et des caractéristiques du projet.</p> <p>Principales évolutions concernant les appellations et l'organisation des différents championnats et coupes de France dans les 3 univers.</p> <p>Questions en suspend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition précise des termes employés pour caractériser la pratique sportive et rendre compréhensible la politique fédérale, - Définition des tranches d'âges pour certains championnats (Expl : Chpt de France Bleuets qui excluent les 19/20 ans). <p>Échanges sur les choix de vocabulaires qui doivent permettre de rendre plus compréhensible la politique sportive fédérale, et faire adhérer les pratiquants. Faire les tests d'évaluation nécessaires auprès des pratiquants / dirigeants/ journalistes ...</p>
Décision 9 Vote CA	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Projet à adopter, en totalité ou partiellement, au CA de juin.</i>
2.2	Introduction de la médiation tout en conservant si possible les RIR, dans l'arbitrage des Championnats de France Minimes sur Flotte Collective à partir de 2012.
	<p>Cette demande du département Voile Légère est motivée par sa volonté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de diminuer les moyens logistiques sur l'eau (nombre de bateaux à moteur thermique) tout en conservant une équité sportive maximale. - de poursuivre la simplification du dispositif d'arbitrage en conservant les RIR, mais en y ajoutant le principe de médiation afin d'éviter, autant que faire se peut, les instructions traditionnelles. <p>Interventions et échanges concernant le bien fondé de l'analyse et la solution proposée.</p>
Décision 10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Le Bureau Exécutif entérine le principe de la non application des RIR, mais l'utilisation de la médiation dans l'arbitrage des Championnats de France Minimes sur Flotte Collective à partir de 2012, tel que présenté dans le texte "Annexe médiation".</i>
2.3	Réunion du Comité de sélection pour le Mondial ISAF 2012 Présentation de la liste des sélectionnés.
	<u><i>Liste publiée électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 31 mai 2012</i></u>
3	CCA
3.1	Informations diverses CCA
	- Course croisière de l'EDHEC :
Info	<p>Grande fête étudiante, qui ne comporte pas que des activités nautiques, et qui s'accompagne de débordements de plus en plus importants et problématiques. Nécessité de mieux encadrer l'activité nautique.</p> <p>Des contacts existent entre la FFVoile et l'EDHEC. Ils doivent permettre de mieux accompagner le fonctionnement des épreuves de voile.</p>
Info	<p>- Vendée Globe :</p> <p>Information concernant la réunion de travail des arbitres organisée par la FFVoile pour préparer cette épreuve.</p>
Info	<p>- Défi wind :</p> <p>Nécessité d'une réunion de travail pour renforcer la cohérence entre le fonctionnement de l'épreuve et les règles officielles de régates.</p>

4 DEVELOPPEMENT

4-1 **Projet d'adhésion des personnes Physiques à la FFVoile.**

Info

Face aux nouveaux développements des formes de pratiques, la question se pose d'intégrer ou non au sein de la fédération, les personnes physiques exerçant à titre libéral de manière indépendante des activités diverses d'encadrement au sens large de la voile (coaching, sorties en mer etc...).

Cette possibilité nécessite un changement statutaire qui pourrait s'effectuer lors de la prochaine AG fédérale (mars 2013), mais il convient déjà d'en étudier les grands principes et modalités.

Présentation de principaux droits et obligations pouvant résulter de leur affiliation directe à la FFVoile (sans être membre des organes déconcentrés).

Décision 11 Vote CA

- *Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les principes de la possibilité d'affilier des personnes physiques dispensant des activités d'encadrement de la voile au sein de la FFVoile (sans être membres des organes déconcentrés).*

Cette affiliation serait basée sur les principes suivants :

L'affiliation de ces personnes physiques leur apporterait divers droits et obligations vis-à-vis de la fédération.

Les principaux droits seraient :

- De bénéficier du rattachement au contrat d'assurance de responsabilité civile de la FFVoile pour leurs activités d'encadrement de la voile (leur permettant ainsi de bénéficier d'une RC Professionnelle) sous réserve de l'accord des assureurs de la fédération,*
- De bénéficier des labels fédéraux, dont éventuellement le futur label de « Guide Plaisance » mis en place prochainement,*
- D'être représenté au sein de la Fédération par éventuellement un regroupement de ces personnes avec une représentation à l'Assemblée Générale voire dans les instances dirigeantes à définir (dans une optique similaire à ce qui se fait déjà pour les Etablissements ou les classes par exemple),*
- De bénéficier des conseils des services de la FFVoile pour l'ensemble de leurs activités*

Les principales obligations outre le respect des règlements de la Fédération seraient :

- De payer une cotisation forfaitaire à la FFVoile d'un montant à définir,*
- De délivrer des licences à leurs clients selon des modalités à définir,*
- De respecter les chartes et autres règlements liés à la délivrance des labels fédéraux.*

Le Bureau Exécutif présentera ses principes au Conseil d'Administration pour obtenir sa validation afin de permettre aux services administratifs de la FFVoile de présenter un projet de modification statutaire qui sera présenté devant les instances dirigeantes lors du dernier trimestre 2012 pour une présentation du texte devant l'Assemblée Générale de mars 2013.

4-2 **Dossier balades nautiques : actualité réglementaire et réactions fédérales.**

Info

Rappel concernant l'historique de ce dossier, et sur le projet d'instruction qui avait été proposé, mais qui n'a finalement pas été adopté. Des RDV sont en cours pour trouver une solution à ce problème.

4.3 **Dossier Guide de mer : décision sur le changement de nom.**

Info

Consultation en cours pour validation du nom : "Guide Plaisance FFVoile".

Rappel des compétences requises pour devenir "Guide".

4.4 **Chiffres clefs de la voile en France**

Info

Présentation de la plaquette 2012 (document mis en ligne sur le site fédéral).

Souhait de voir les clubs non labellisés fournir aussi les mêmes informations.

<p>4.5 Info</p>	<p>France Station Nautique Compte rendu du dernier CA : peu de présents – dossiers présentés sont ceux de certains organismes et non ceux de FSN – réseau qui diminue en nombre surtout en Bretagne. Ce réseau est de moins en moins valorisant pour l’image de la voile et du nautisme. Problème d’interventions de FSN concurrentes à celles de la FFVoile vis-à-vis des instances européennes.</p>
<p>5 5-1 Info</p>	<p>DT/HN Point sur les dernières sélections nominatives aux jeux olympiques et résultats mondiaux. Résumé des résultats de l’Equipe de France à Palma, la SOF, et aux championnats du Monde de voile olympique. Présentation de la liste des équipages dont la sélection officielle sera proposée au CNOSF.</p> <p>Commentaires concernant la phase finale de préparation aux JO (entraînements sur l’eau / préparation physique ...). Nécessité de maintenir un niveau d’entraînement et de compétition élevé. Perspectives de médailles séries par séries</p>
<p>5-2 Décision 12</p>	<p>Point d'actualisation sur la vente de matériel. - Bateaux et voile mis en vente : Stars / Zodiac ...</p> <p>➤ <i>Accord du BE sur les propositions de mise en vente.</i></p>
<p>5-3 Décision 13</p>	<p>Spécialisation des CEN Actuellement les CEN ont pour mission de regrouper des stages nationaux. Le PES 2013/2017 devra être réécrit en fin d’année. L’affectation exclusive de séries à certains CEN n’est pas envisagée. Il ne s’agit que de regrouper les meilleurs coureurs pour des entraînements dans certains centres (Expl : les Laser à La Rochelle).</p> <p>➤ <i>Sujet à mettre à l’ordre du jour du prochain BE.</i></p>
<p>6 6.1 Info</p>	<p>RELATIONS INTERNATIONALES Compte rendu de la réunion ISAF de mai 2012. - Informations sur les décisions prises concernant le choix des séries olympiques. - Rappel sur la problématique induite par le choix du Kite surf. - Information sur les épreuves EUROSAF</p>
<p>6.2 Décision 14</p>	<p>Organisation du Championnat d'Europe classe 1 mètre en novembre 2012, au Club de Voile de Valenciennes. Présentation de l’épreuve.</p> <p>➤ <i>Accord de principe du BE.</i></p>
<p>6.3</p>	<p>Bilan de “l’ISAF Development Symposium” Il s’est tenu à Dublin, les 17 et 18 mars, et a permis la présentation de deux soumissions qui ont été adoptées par le Conseil du MYM de l’ISAF, suite aux recommandations transmises à l’Exécutif. Ce sujet sera remis au prochain BE pour présentation d’Olivier Bovyn</p>
<p>7 7.1</p>	<p>HABITABLE Championnat de France Solitaire équipage flotte collective.</p>

<p>Info</p>	<p>Ce championnat pourrait être organisé, en 2013, sur Longze (choix du bateau à confirmer). 12 bateaux seraient fournis sur une période de 4 ans. Projet sportif / choix du site / conditions financières ... à définir. Négociations en cours.</p>
<p>Décision 15</p>	<p>➤ <i>Une information sera faite lors du prochain CA.</i></p>
<p>7.2</p>	<p>Déroulement du championnat de France Habitable de l'Ascension. Compte rendu des 3 championnats réalisés à cette période :</p>
<p>Info</p>	<p>- Monotypes habitable (Brest) : arbitrage apprécié / très bonne coordination entre les 2 sites / nombre de concurrents records / 10 nations / accueil excellent par la marine. Cette épreuve est en train de devenir une "Classique" au niveau européen.</p> <p>- Inter-série Course côtière (La Rochelle) : 35 bateaux – participation décevante.</p> <p>- Inter-série Croiseurs légers (La Rochelle) : accueil des arbitres médiocre / concurrence avec un National Classe A. Améliorer les conditions de fonctionnement pour assurer la réussite de cette épreuve</p>
<p>7.3</p>	<p>Red Bull Youth Americas Cup Cette manifestation doit se dérouler en baie de San Francisco, en août/septembre 2013, et réunir 10 équipes de jeunes (19/23 ans) pour régater sur des AC 45.</p>
<p>Info</p>	<p>Pour la FFVoile, c'est l'opportunité de confirmer sa position de structure de détection et de formation des futurs acteurs français de l'America's Cup. Le Département Habitable, très favorable à l'engagement dans ce projet ambitieux et stratégique pour l'avenir de la France dans l'America's Cup, préconise de demander une place pour une équipe Française dès l'ouverture des pré-inscriptions (1er juillet prochain).</p>
<p>Décision 16</p>	<p>➤ <i>Décision favorable sur le principe de la participation, sous réserve de l'étude approfondie du dossier.</i> Groupe de travail : P. Gouard / D. Tincelin / B. David / M. Bouvet.</p>